

POUVOIR (*)

Monsieur ou Madame

Carte n°,

donne pouvoir à **Monsieur ou Madame**

pour le ou la représenter à l'occasion de l'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE de la M.C.L. MA BOHÈME du 19 juin.

A le

Signature,

POUVOIR (*)

Monsieur ou Madame

Carte n°,

donne pouvoir à **Monsieur ou Madame**

pour le ou la représenter à l'occasion de l'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE de la M.C.L. MA BOHÈME du 19 Juin

A le

Signature,

(*) 2 pouvoirs maximum par adhérent présent
à l'Assemblée Générale



Invitation à L'Assemblée Générale

Ouverte à tous les adhérents de la M.C.L.

Mardi 19 juin 2018
à 18 h 00

M.C.L. Ma Bohème, 21 Rue d'Aubilly
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES - (03.24.33.31.85
Courriel : mcl.mabohome@orange.fr
Site : <http://www.mclmabohome.com>

PRESENTATION DE CANDIDATURE

(à retourner à la M.C.L pour le 15 Juin 2018)

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Numéro de carte d'adhésion M.C.L. :

Fait acte de candidature au CONSEIL
D'ADMINISTRATION de la Maison de la Culture et des
loisirs Ma Bohème.

Signature,

Extraits des statuts : Article 9 L'Assemblée Générale désigne au scrutin secret les membres élus au Conseil d'Administration. En cas d'égalité de voix, les membres les plus jeunes sont prioritaires Elle désigne également un commissaire aux comptes ou éventuellement les membres d'une commission d'apurement des comptes.

Son bureau est celui du Conseil d'Administration.

Elle a pour mission de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour par le Conseil d'Administration et notamment sur le rapport moral, financier et d'orientation. Elle approuve les comptes de l'exercice clos et le budget prévisionnel de l'exercice suivant et fixe le taux de la cotisation annuelle des membres usagers et honoraires et le montant du rachat de cette cotisation pour les membres fondateurs.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix des membres présents ou représentés. Elles ne sont valables que sur les questions préalablement mises à l'ordre du jour de l'Assemblée. Chaque membre (personne physique et morale) ne dispose que d'une seule voix. Il ne peut disposer que de 2 pouvoirs maximum.

Madame, Monsieur,

*L'Assemblée Générale est un moment importante de la vie des associations. L'occasion de faire le **bilan** de l'année écoulée, de tracer de **nouvelles perspectives**, de **vous écouter**.*

C'est pourquoi, nous serions particulièrement heureux de vous accueillir, le mardi 19 juin 2018 à 18 h.

***Tous adhérent de plus de 16 ans peut-être candidat au Conseil d'Administration** (6 postes à pourvoir pour 3 ans). **Si vous êtes intéressés** pour participer à la vie de la MCL, soyez candidat. **Merci**, dans ce cas, **d'utiliser** la « **Présentation de candidature** » ci-contre.*

Assemblée Générale Mardi 19 Juin 2018 à 18h

Ordre du jour :

**Rapport Moral et d'Orientation,
Rapport d'Activités,
Rapport Financier et
Rapport du Commissaire aux Comptes,
Election au Conseil d'Administration**

